



Défi Couture 2.0 #5

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Thème : Carreaux & Cie

CONCEPT

Le concours en ligne « **Défi Couture 2.0** » revient pour une **cinquième édition**. Mode et Tissus s'associe à nouveau à **Singer** et signe sa **première collaboration avec Cha'Coud**, offrant ainsi une nouvelle opportunité de coudre une robe inédite grâce à cette toute nouvelle association.

Le principe : un concours libre où la mission des participants est de créer un vêtement sur la base d'un patron et d'en réaliser une version originale et créative en respectant le thème proposé : « **Carreaux & Cie** ».

Pour le défi de cette année, nous avons sélectionné une robe printanière et moderne en partenariat avec Cha'Coud.

Afin de participer au défi, les candidats peuvent **s'inscrire jusqu'au mercredi 21 février en remplissant un formulaire**. Une fois le formulaire envoyé, un code promotionnel apparaîtra pour commander gratuitement le patron Cha'Coud.

Après l'étape de création, des photos et éventuellement une vidéo du vêtement fini ainsi qu'une présentation devront parvenir au jury de Mode et Tissus. Les dossiers complets devront être transmis avant le **lundi 26 février 12h**.

Après une étude de chaque dossier de participation **par les juges du concours, 12 finalistes** seront sélectionnés.

Le **vote final pour les départager sera effectué par les visiteurs** du salon **Mode et Tissus** qui aura lieu **du 21 au 24 mars 2024** à Sainte-Marie-aux-Mines (68).

Après le succès du défilé en 2023, il sera à nouveau proposé aux finalistes de nous rejoindre sur le catwalk de Mode et Tissus : l'occasion rêvée pour le public d'admirer les 12 ouvrages portés par leur créateur lors d'un défilé exceptionnel !

JURY

Le **jury** sera composé de membres de **l'organisation Mode et Tissus, Singer Alsace** et de **Cha'Coud** qui définiront ensemble et sur les photos et éventuelles vidéos les **12 robes finalistes**. Celles-ci seront ensuite soumises **au vote du public pendant le salon Mode et Tissus**.

Le jury communiquera sa sélection de 12 robes sur la base des inscriptions qui lui auront été soumises au préalable. Les décisions du jury sont irrévocables et n'ont pas à être justifiées. Le jury se réserve en outre le droit d'exclure, sur la base des originaux présentés, toute création non conforme au présent règlement.

Les **critères** de sélection du jury seront les suivants :

GRILLE DE NOTATION					
THÈME		TECHNIQUE		PATRON	
Choix des tissus utilisés	.. /5	Technique de couture	.. /2,5	Patron respecté et reconnaissable	.. /2,5
Créativité liée au thème imposé	.. /5	Qualité des finitions (coutures, découpes...)	.. /2,5	Recherche et interprétation (le patron est personnalisé)	.. /2,5
TOTAL	... /10	TOTAL	... /5	TOTAL	... /5

Toute création n'ayant pas été réalisée par la participante elle-même ou ne répondant pas aux critères du thème « Carreaux & Cie » sera automatiquement disqualifiée, sans être notée. Il est impératif que les créations proposées soient personnelles. Le jury se réserve le droit d'apprécier l'authenticité de la création et pourra demander à la participante de fournir plus de photos s'il existe un doute.

Le vote pour départager les 12 finalistes aura lieu pendant le Salon Mode et Tissus, du 21 au 24 mars 2024, via un espace dédié.

Toute anomalie détectée (multiples votes de la même personne ou fausses identités par exemple) entraînera une nullité desdits votes.

COMMENT PARTICIPER ?

Après lecture attentive du règlement, vous vous inscrivez, recevez le patron, imaginez et créez votre robe.

1/ Vous vous **inscrivez avant le 21 février** en remplissant ce [formulaire](#)

2/ A la fin du formulaire découvrez le code promo pour bénéficier du patron offert. Rendez-vous sur le site de Cha'Coud, ajoutez la [robe Calie](#) à votre panier puis renseignez le code promo. Terminez en passant la commande.

Mode et Tissus ne pourra être tenu responsable d'un mauvais renseignement d'adresse e-mail, vérifiez également votre courrier indésirable si vous constatez un retard dans la réception du patron.

3/ **Vous imaginez et créez votre robe**

4/ Une fois la création achevée et **avant le 26 février 12h, cliquez sur [ce formulaire](#) pour déposer votre dossier.**

Votre dossier doit être **complet** pour que votre participation soit enregistrée. Pour toute question vous pouvez nous contacter à defi@modetissus.fr ou via les réseaux sociaux.

THÈME

Cette année, le défi est encore plus original puisque vous devrez réaliser une robe sur le thème de « **Carreaux & Cie** ». Les motifs à carreaux offrent une palette infinie de possibilités pour créer une pièce qui incarne l'élégance, la créativité et l'histoire fascinante de ces motifs emblématiques.

Que vous choisissiez le raffinement du Prince de Galles, l'audace du pied-de-poule, l'originalité du tartan, la simplicité du damier, la grandeur du pied-de-coq, l'intemporalité du Vichy, le caractère brut du tweed, ou l'élégance discrète du carreau fenêtre, votre robe sera l'expression de votre interprétation unique du thème.

Explorez les possibilités infinies de **combiner ces motifs, jouer avec les textures, les couleurs et les formes** pour créer une pièce unique. Que vous optiez pour une tenue classique, décontractée ou avant-gardiste, **laissez-vous inspirer par la diversité des carreaux pour concevoir votre robe.**

Chaque défi Couture 2.0 est une aventure couture passionnante, où chaque pique d'aiguille raconte une partie de cette histoire unique. Préparez-vous à dévoiler votre talent, à surprendre et à émerveiller avec une création qui captivera le public de Mode et Tissus. Que la magie des carreaux inspire votre créativité, à vos machines !

PHOTOS & VIDÉO

Attention ! Les photos numériques fournies doivent être de très bonne qualité et bien éclairées, au **format JPEG** (Attention, si vos photos sont prises avec un iPhone, merci de ne pas nous envoyer des formats. heic). Elle ne peut avoir aucune modification de couleurs ni filtres. Veuillez soigner également le cadrage. **C'est grâce à ces éléments que le jury effectuera sa sélection.**

Bien que non obligatoire, **la vidéo** a pour objectif de **nous montrer votre robe en mouvement, faites-la défiler ! Simplet : un mannequin, un passage, un arrêt, un demi-tour.** Vous définissez la mise en scène mais devez obligatoirement rester sur un **format HORIZONTAL** et une **durée de moins d'une minute, dans la meilleure qualité d'image possible.**

Les photos et vidéo(s) resteront la propriété de l'organisateur, que votre création soit retenue ou non.

Avec l'envoi des photos numériques, le participant donne son accord pour leur utilisation à des fins de promotion ou d'information du salon Mode et Tissus dans la presse, sur Internet ou dans nos publications, aussi bien par Mode et Tissus que par Singer ainsi que la presse. Une vidéo souvenir sera éditée par l'organisation en reprenant les vidéos des candidats.

Les droits artistiques de la création restent la propriété de l'artiste.

Aucun dossier de candidature et aucune création associée ne doivent être envoyés par courrier. Uniquement les 12 finalistes devront faire parvenir leur robe à l'organisation entre le **6 et le 15 mars 2024.**

EXPOSITION DES RÉALISATIONS

À l'issue de l'annonce des finalistes, **et avant le 15 mars**, les 12 créations sélectionnées devront être :

- **soit envoyées par La Poste** à Mode et Tissus, **5 rue Kroeber Imlin, 68160 Sainte-Marie-aux-Mines**, à vos frais

- **soit envoyées au point Mondial Relay L'Échoppe (relai n° 74918)** à Sainte-Marie-aux-Mines en déposant votre colis affranchi via Mondial Relay dans votre commerce partenaire le plus proche, à vos frais
- **soit déposées à nos bureaux directement** (adresse ci-dessus).

Les 12 tenues sélectionnées seront exposées dans un espace dédié lors du Salon Mode et Tissus, ainsi que sur le site <https://modetissus.fr> et les réseaux sociaux Mode et Tissus et partenaires.

À l'issue du salon Mode et Tissus, le dimanche à la fermeture, les 12 finalistes pourront au choix **récupérer leur création sur place** ou se la faire **renvoyer, selon le mode choisi initialement** (La Poste ou Mondial Relay), à nos frais.

REMISE DES PRIX & LOTS

Le classement final sera annoncé le **dimanche 24 mars à 14h** en direct pendant le salon Mode et Tissus.

Suite au succès du défilé de la remise des prix lors de la 50ème édition en 2023, **les 12 créateurs sélectionnés présents pendant Mode et Tissus** auront l'occasion de se faire chouchouter par notre équipe beauté et **de défiler avec leur robe**. Si vous ne souhaitez pas défiler pas de panique, vous pouvez **confier votre robe à votre voisine, nièce, copine** ou simplement faire le choix de laisser la robe sur son mannequin de présentation qui sera emmenée à l'espace défilé pour l'occasion.

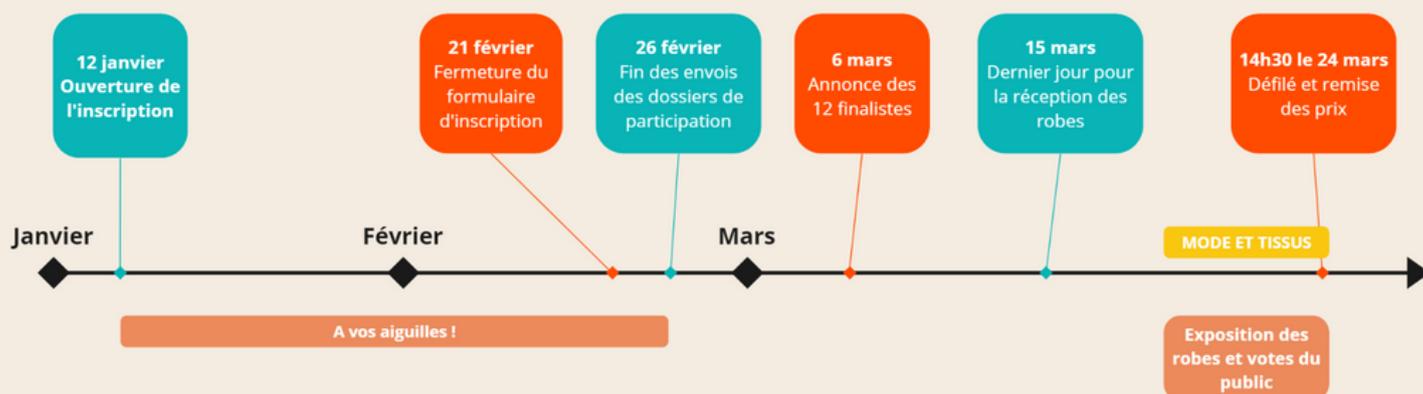
Le **premier prix** sera une machine à coudre Expérience 400 offerte par **Singer**, d'une valeur de **699€**.

Les autres lauréats recevront des lots des sponsors du concours, notamment **2 coffrets Mégabox** (prix de vente unitaire 49,90€), **1 patron Cha'Coud**, **1 patron pochette Scammit**, des **coupons de tissus Malfroy** et pleins d'autres lots.



NB : L'attribution de lots sera réservée aux personnes résidant en France Métropolitaine. La liste complète des lots sera disponible sur le site <https://modetissus.fr>.

CALENDRIER



Inscriptions

DU **VENDREDI 12 JANVIER AU MERCREDI 21 FEVRIER 2024**

✓ Inscription des participants via ce [formulaire](#)

Création & envoi des dossiers !

AVANT LE **LUNDI 26 FÉVRIER 2024 A MIDI**

✓ Envoi des dossiers via le [formulaire](#) en ligne **uniquement**.

Annonce des finalistes !

LE **VENDREDI 6 MARS 2024**

✓ Publication et notification des 12 finalistes par mail. **Les finalistes ont jusqu'au vendredi 15 mars dernier délai pour nous faire parvenir leurs créations.**

Exposition des finalistes & vote du public !

DU **JEUDI 21 AU DIMANCHE 24 MARS 2024 A 11H**

✓ Les visiteurs votent pour leur création préférée sur place, à Val Expo, 68160 SAINTE-MARIE-AUX-MINES, Alsace, France.

Remise des prix !

LE **DIMANCHE 24 MARS 2024 A 14H**

✓ Défilé des créations et annonce du classement final

À vos aiguilles, à vos machines, et bonne chance !

L'équipe Mode et Tissus